

ARBEITSGRUPPE

"HISTORISCHE STANDORTSBESTIMMUNG"

VERTRAULICHP r o t o k o l lder Sitzung vom 25. März 1963

Anwesende Mitglieder: Herren Minister Dr. A. Weitnauer (Vorsitz)
Prof. Dr. E. Böhler
Prof. Dr. E. Bonjour
Nationalrat P. Dürrenmatt
Prof. Dr. W. Hofer
Nationalrat Dr. O. Reverdin
Prof. Dr. J.R. von Salis
Minister P. von Salis
Oberstkorpskdt. E. Uhlmann
Nationalrat Prof. Dr. M. Weber
Nationalrat Dr. K. Wick

Entschuldigte Mitglieder: Prof. Dr. J. Freymond
a. Bundesrat Dr. G. Lepori
Prof. Dr. H. Lüthy
Botschafter P. Rüeegger

Andere Teilnehmer: Bundesrat Dr. H. Schaffner
Botschafter P. Micheli
Botschafter Dr. E. Stopper
Botschafter A. Soldati
Minister Dr. P. Jolles
Dr. R. Pestalozzi
Dr. J. Iselin

Minister Weitnauer begrüsst die Anwesenden, insbesondere Herrn Bundesrat Schaffner. Die neuen Mitglieder der Arbeitsgruppe sind die Herren a. Bundesrat Lepori, Prof. Böhler und Oberstkorpskdt. Uhlmann.

Prof. von Salis hält das einleitende Referat "De Gaulle face à l'histoire" (Beilage).

Ambassadeur Soldati: L'avènement du Général de Gaulle confronte l'Europe d'aujourd'hui avec un conflit fondamental, celui entre l'hyper-nationalisme d'un "surhomme" et le principe de la supranationalité.

L'hyper-nationalisme du Général de Gaulle s'explique d'abord par ses origines: officier de carrière, issu d'un milieu franco-flamand, il a subi l'empreinte d'une époque où la France régnait sur un vaste empire et où elle eut peut-être la plus forte armée du monde. Après la débâcle de 1940, il fut l'artisan de la renaissance du nationalisme français, à Londres et à Alger; lorsque les organisations internationales foisonnèrent, après la guerre, il s'était déjà retiré du pouvoir. La collaboration difficile entre les grandes puissances belligérantes de la dernière guerre mondiale, seul exemple de coopération internationale dont il fit l'expérience directe, le laissa sans illusions. Aussi fut-il l'adversaire déclaré des tentatives d'intégration que représentaient la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la Communauté européenne de défense, le Marché commun, l'Euratom. Il aurait même posé comme première condition de son retour au pouvoir, en 1958, le retrait de la France du Marché commun et de l'OTAN qui, à ses yeux, consacraient l'abdication de la Nation. S'il y a renoncé, ce n'est sans doute que dans le dessein de faire de ces organisations un instrument d'hégémonie de la France. Selon lui, en effet, seuls la France, les Pays-Bas et la Suisse ("repliée, hélas, sur elle-même") ont tous les attributs d'une nation souveraine. L'Allemagne, malgré sa richesse économique, est

handicapée par l'hypothèque du voisinage soviétique, et l'Italie l'est autant par ses provinces méridionales sous-développées. Dans ces conditions, la CEE ne peut que servir d'instrument à la France pour former un contrepoids économique, politique et militaire aux deux grands blocs actuels et s'affranchir de la tutelle américaine. Ce raisonnement a fait du Général de Gaulle le défenseur le plus dur d'une communauté dont il condamne par ailleurs la supranationalité et le système technocratique. A son avis, en effet, la souveraineté des membres doit rester entière.

Selon cette conception, il est clair que le Général de Gaulle ne pouvait que s'opposer à l'accession de la Grande-Bretagne au Marché commun qui aurait privé la France du rôle d'un "primus inter pares". En revanche, on sait que le Général considère l'Espagne comme une candidate prédestinée à la CEE, et peut-être même les pays scandinaves, en tout cas avant la Grande-Bretagne.

La CECA est née la première de l'idée de la supranationalité; elle a pris la relève du contrôle allié sur la Ruhr. La France y voyait le moyen de perpétuer ce contrôle par l'entremise d'un pool. Or, la CECA représente à l'heure actuelle le seul pouvoir supranational véritable; mais à vrai dire, ses décisions n'ont jamais connu ne fût-ce qu'un début d'exécution. Le problème posé par la production charbonnière belge en est un exemple récent: il aurait été résolu si la production des autres pays membres avait pu être réduite de 5 pour cent.

Interrogé sur les raisons véritables de l'"allergie" des Six à l'égard d'une association des pays neutres, M. Monnet a exprimé l'avis qu'il fallait admettre, une fois pour toutes, que pour arriver à l'échelon supranational, les décisions devaient être prises par une autorité supranationale. Cette déclaration révèle l'incompatibilité fondamentale des conceptions de M. Monnet et de celle du Général du Gaulle.

Minister Weitnauer: In der heutigen Sitzung steht sowohl die Persönlichkeit de Gaulles wie auch die Zukunft des Nationalstaates

in der westlichen Welt zur Diskussion. Für die künftige Entwicklung bestehen drei Möglichkeiten:

1. der von de Gaulle vertretene Gedanke des Nationalstaates setzt sich auch in der EWG durch, womit Europa zum Nationalismus zurückkehren würde;
2. der supra-nationale Gedanke gewinnt wieder die Oberhand;
3. der gegenwärtige Konflikt leitet den Zerfall der EWG ein. Die Folge wäre die Rückkehr zum ursprünglichen Bündnissystem, das die Vereinigten Staaten als Vormacht mit den einzelnen, mehr oder weniger unabhängigen Ländern Europas verbindet.

Le Conseiller national Reverdin: Le nationalisme français se manifeste jusque dans les bureaux de Bruxelles, notamment en ce qui concerne la politique de personnel. L'agacement des autres pays membres de la CEE ne date donc pas seulement de l'échec des négociations de Bruxelles.

Du point de vue suisse, cet échec n'est guère surprenant. On en voit aisément la cause dans l'esprit fondamentalement faux qui régit la CEE. On ne saurait faire dépendre la construction de l'Europe d'une acceptation pure et simple du Traité de Rome.

L'étude de la conférence de presse du 14 janvier n'admet qu'une conclusion: de Gaulle veut le schisme économique de l'Europe. Si nous n'avons pas lieu de nous réjouir de l'échec des pourparlers de Bruxelles, nous pouvons, en revanche, faire état de nos expériences fédérales plus librement que par le passé et donner ainsi à l'Europe des indications valables pour la solution à trouver.

Nationalrat Dürrenmatt: Die Politik de Gaulles beruht auf einer vorgetäuschten Stärke; darin liegt ihre Gefahr. Sie fusst auf einer dreifachen Fiktion:

1. De Gaulle ist und bleibt nur deshalb an der Macht, weil sich den französischen Wählern keine Alternative bietet. Indessen hat er weder die wirtschaftlichen noch die sozialen Probleme

Frankreichs gemeistert. Auch im gegenwärtigen Bergarbeiterstreik konnte er sich nicht durchsetzen. Daraus kann sich eine Lage ergeben, die bereits einmal zur Volksfront führte.

2. Das illusorische Ziel einer eigenen "force de frappe" hat zur Vernachlässigung der konventionellen Streitkräfte geführt. Auch zeigt der Widerstand der arabischen Staaten gegen die französischen Atomversuche in der Sahara die prekäre Basis einer autonomen französischen Atommacht.
3. Bei den Brüsseler Verhandlungen konnte de Gaulle seinen Willen nur deshalb durchsetzen, weil die übrigen fünf EWG-Länder keine andere Wahl hatten und weil sich Grossbritannien in einer Zwangslage befand. Der französischen Vorherrschaft können sich die anderen EWG-Staaten nur dann entziehen, wenn sie ihrerseits wieder eine nationalistische Politik verfolgen. Daraus folgt die Notwendigkeit einer pragmatischeren Lösung des Europa-problems. Ansätze zu solchen Lösungen bestehen bekanntlich bereits, zum Beispiel der Plan einer Gesamteuropäischen Freihandelszone, welcher nicht durch Grossbritannien, sondern durch Frankreich hintertrieben wurde.

Nationalrat Weber: Die Politik de Gaulles deckt sich durchaus mit den politischen und wirtschaftlichen Interessen Frankreichs. Sie genießt die Unterstützung der öffentlichen Meinung seines Landes. Die Brüsseler Technokraten haben bis anhin über die Köpfe der Mitgliedstaaten hinweg regiert; dies musste zwangsläufig früher oder später zu einem Misserfolg führen. Auch die britische Regierung hat sich über die öffentliche Meinung in ihrem Land hinweggesetzt; es ist in der Tat fraglich, ob Grossbritannien nach einem Beitritt wirklich in der Lage gewesen wäre, seine Europapolitik ehrlich und rückhaltlos weiterzuverfolgen.

Die Behauptung des Vizepräsidenten der EWG-Kommission, wonach die offenen Verhandlungspunkte mit Grossbritannien praktisch bereinigt waren, steht im Widerspruch zur französischen Stellungnahme, die von Grossbritannien weitere wesentliche Zugeständnisse erwartete.

Der Abbruch der Brüsseler Verhandlungen zeigte, dass die nationalen Interessen immer noch massgebend sind. Die französischen wie die britischen Sozialisten vertreten die Ansicht, dass eine Assoziation Grossbritanniens durchaus genügen würde. Die öffentliche Meinung, auch der Schweiz, teilt diese Auffassung. Die Gefahren des Nationalismus dürfen nicht überschätzt werden. Er kann im Gegenteil zu einer weniger wirklichkeitsfremden Politik und damit zur Gesundung der EWG führen.

Ministre de Salis: Il se pose la question de la durée du Général de Gaulle. Cette question est d'importance, car il est possible que le nationalisme français disparaisse avec de Gaulle.

L'"Europe des patries", telle que la conçoit de Gaulle, n'a guère plus d'attrait pour la Suisse. Si autrefois elle s'opposait à l'esprit supranationaliste du Traité de Rome et au nivellement qu'il implique, cette conception ne sert aujourd'hui plus qu'à étayer l'hégémonie française. Cette hégémonie pourrait d'ailleurs céder le pas, dans quelque temps, à une hégémonie franco-allemande, voir même, dans un avenir plus lointain, à une hégémonie allemande.

L'ambassadeur Soldati: Le président de Gaulle est en excellente santé (il a aujourd'hui l'âge qu'avait le chancelier Adenauer lors de sa première nomination), et l'opposition extrémiste, privée de l'appui de l'opinion publique, n'est guère plus à redouter. Il n'y a donc rien qui permette de prédire une fin prochaine du pouvoir de de Gaulle.

Qu'adviendra-t-il si de Gaulle se retire du pouvoir ? Il y a quelques mois encore, un retour des protagonistes de la IVe République aurait paru plausible. Mais les élections récentes, le fait que le peuple français s'intéresse plus à son niveau de vie qu'aux idées politiques, la dévaluation de la mission parlementaire et du système traditionnel des partis font prévoir plutôt une forme nouvelle d'Etat autoritaire, qui ne s'identifiera pourtant pas au fascisme d'autrefois.

Celui qui détient le pouvoir peut en abuser. Cela est vrai aussi sur le plan international. Pour la Suisse, le nationalisme peut

donc être tout aussi dangereux que le supranationalisme; le danger viendra toujours de celui qui détient le pouvoir.

Prof. Hofer: Die Politik de Gaulles beruht auf zwei Voraussetzungen. Die erste besteht in der Annahme, Europa werde früher oder später in der Lage sein, sich selbst zu verteidigen; die zweite hält Frankreich für die stärkste Macht innerhalb der EWG. Beide Voraussetzungen sind fragwürdig.

Die französischen Hegemoniebestrebungen könnten sehr wohl nationalistischen Strömungen anderer EWG-Staaten neuen Auftrieb verleihen. Die kürzlichen Studentenunruhen in Deutschland anlässlich des Abschlusses des deutsch-französischen Freundschaftsvertrages weisen ebenso in diese Richtung, wie Aeusserungen aus militärischen Kreisen der Bundesrepublik. Die Erfahrung hat gezeigt, dass der deutsche Nationalismus für die Schweiz der gefährlichste ist. Die Gefahr einer Rückkehr zu nationalistischem Denken ist deshalb keineswegs zu unterschätzen.

Bundesrat Schaffner dankt der Arbeitsgruppe auch im Namen des Bundesrates für ihre wertvolle Arbeit.

Die Pressekonferenz de Gaulles fand einen zwiespältigen Widerhall. Indessen kann ihr auch eine gewisse befreiende Wirkung nicht abgesprochen werden.

Der Bundesrat befand sich in einer schwierigen Lage. Immer wieder wurde ihm vorgeworfen, den europäischen Einigungsbestrebungen nicht offen genug gegenüberzustehen, dies umsomehr, als die EWG-Staaten wiederholt ihren Willen bekundet hatten, eine "Politik der offenen Türe" zu befolgen. Die in Brüssel vorgenommenen Sondierungen ergaben indessen, dass zunächst keine Verständigungsmöglichkeiten bestehen. Unsern Vertretern wurde zu verstehen gegeben, dass der Zeitpunkt nicht geeignet sei; man könne den kleinen Neutralen keine Zugeständnisse machen, auf welche sich später mächtigere Verhandlungspartner berufen könnten. Eine gewisse Doppelzüngigkeit kann der EWG somit nicht abgesprochen werden. Darüber befragt, wie die EWG sich verhalten würde, wenn die EFTA-Staaten sich anerböten, den

- 8 -

Römer Vertrag bedingungslos zu unterzeichnen, antwortete einst eine französische Persönlichkeit dem Sprechenden im vertrauten Gespräch: "Dans ce cas, nous devrions trouver de nouvelles excuses"!

Daraus erhellt eindeutig, dass sich Frankreich der EWG lediglich als Wegbereiter zu einer Vormachtstellung bedienen will. Dieses Mittel wird Frankreich von sich aus nicht preisgeben. Es war somit nicht Starrköpfigkeit, die den Bundesrat zur Zurückhaltung bewog, sondern das Bewusstsein, dass sich die Schweiz durch den Beitritt zur EWG in die Abhängigkeit der Grossmachtpolitik begeben würde.

Den Herren Weber und Soldati ist darin beizupflichten, dass uns sowohl der Nationalismus als auch der Supra-Nationalismus gefährlich werden können. Die in Brüssel herrschende Methode, verbindliche Entscheidungen für die Mitgliedstaaten zu treffen, ohne dafür vor den Ländern verantwortlich zu sein, ist für die Schweiz unannehmbar.

Zwiespältige Aufnahme findet die Politik de Gaulles aber auch deshalb, weil sie auf illusorischen Voraussetzungen beruht. Frankreich lebt heute noch im Glauben an den Mythos, es habe sich aus eigenen Kräften befreit. Die Gefahr liegt darin, dass sogar die Verbreiter dieser Propagandathese an ihre eigene Propaganda zu glauben beginnen.

Gefährlich ist die Verbindung des Visionärs und des Logikers in der Person de Gaulles. Ein guter Europäer ist nach französischer Lesart ein guter Abnehmer französischer Agrarprodukte. Eine solche Einstellung führt zwangsläufig zu Abwehrreaktionen, zur Verlangsamung der Entwicklung zur Ueberstaatlichkeit. Das bisherige Tempo dieser Entwicklung hätte die Schweiz ohnehin nicht durchstehen können; auch wäre es mehr als fraglich gewesen, ob der Gedanke einer überstaatlichen Entscheidungsmacht bei den eidgenössischen Räten und beim Volk Anklang gefunden hätte. In diesem Sinn kommt die Politik de Gaulles der Schweiz nicht völlig ungelegen.

Oberstkorpskdt. Uhlmann: Das Problem der Zukunft des Nationalstaates in der westlichen Welt muss auch vom militärischen Gesichtspunkt aus betrachtet werden. Ist die Lösung des Verteidigungsproblems Europas auf nationaler oder supranationaler Ebene zu suchen? Angesichts des Kräfteverhältnisses wäre eine nationale Lösung zum vornherein illusorisch. Nichtsdestoweniger scheint de Gaulle einer nationalen Lösung zuzustreben. Die NATO ist für ihn nur annehmbar, wenn Frankreich sich in ihr einen massgebenden Einfluss sichern kann. De Gaulles Groll gegen Grossbritannien und die Vereinigten Staaten gründet in der Behandlung, die ihm seitens dieser Mächte während des zweiten Weltkrieges zuteil wurde, wie auch in der Weigerung der Vereinigten Staaten, ihre Atomgeheimnisse Frankreich zugänglich zu machen. In dieser Beziehung gleicht die französische Lage jener Pekings gegenüber Moskau.

Mit seiner militärischen Politik dürfte de Gaulle auch das Ziel verfolgen, die Armeeführung, die ihm mehrheitlich seine Algerienpolitik noch immer vorwirft, wieder hinter sich zu scharen.

Ohne den amerikanischen Beitrag wäre die NATO sinnlos; Frankreich ist nicht in der Lage, den amerikanischen Beitrag zu ersetzen. Die Schaffung einer wirksamen "force de frappe" wäre für Frankreich eine untragbare wirtschaftliche Belastung. Bis 1970 müssten 10 Milliarden NF aufgewendet werden, und selbst dann wären nur rund 5 % des Atompotentials der Vereinigten Staaten erreicht. Die konventionellen Streitkräfte müssten unter diesen Bedingungen völlig vernachlässigt und das französische Verteidigungspotential zu rund 70 % auf atomare Waffen abgestützt werden. Mit der Herabsetzung der Dienstzeit von 24 auf 18 Monate hat der Abbau der konventionellen Streitkräfte bereits eingesetzt. In Deutschland unterhält Frankreich noch 2 und im eigenen Land 4 - 6 Divisionen, die zudem an Kadernangel leiden (gegenüber rund 100 Divisionen zu Beginn des zweiten Weltkrieges!). In Europa verfügt Frankreich insgesamt über 350'000 Mann, wovon noch 80 - 100'000 Mann in Nordafrika stationiert sind. Seit zwei Jahren werden alle verfügbaren Mittel der "force de frappe" zugeleitet. Vom Gesichtspunkt der

- 10 -

NATO-Strategie wäre es zweifellos vorzuziehen, wenn Frankreich die Entwicklung atomarer Waffen weiterhin den Vereinigten Staaten überliesse.

Schwieriger zu beurteilen ist die Frage, ob die Vereinigten Staaten im Fall eines kriegerischen Konflikts in Europa mit Waffengewalt eingreifen würden. Bis anhin lassen verschiedene Anzeichen darauf schliessen, dass die USA den europäischen Kontinent halten wollen. Diese Annahme kann auch für die nächste Zukunft als begründet gelten, sofern die Vereinigten Staaten ihre gegenwärtigen militärischen Mittel in Europa belassen und soweit die technische Entwicklung die Lage nicht ändert. Bereits heute sind die USA dank der Polaris-Rakete nicht mehr auf die europäischen Festland-Basen angewiesen. Dies ermöglicht es ihnen, von unzuverlässigen europäischen Verbündeten unabhängig zu sein. Solche Entwicklungen lassen das Misstrauen de Gaulles gegenüber der Einsatzbereitschaft der Vereinigten Staaten, wie auch die Popularität der "force de frappe" in gewissen militärischen Kreisen der Bundesrepublik verständlich erscheinen. Aber weder Frankreich noch das übrige Europa werden in absehbarer Zukunft in der Lage sein, das amerikanische Atompotential zu ersetzen.

Die Bundesrepublik stellt heute mit 11 kriegstüchtigen Divisionen das stärkste NATO-Kontingent. Sie ist damit im konventionellen Bereich mindestens so stark wie Frankreich. Deutschland wird deshalb zweifellos in der künftigen Gestaltung der europäischen Verteidigungspolitik ein gewichtiges Wort mitzureden haben.

Die Schweiz hat keine Möglichkeit, sich in das europäische Verteidigungssystem einzugliedern; ein militärisches Bündnis ist schon aus Neutralitätsgründen unmöglich. Wir müssen uns darüber im klaren sein, dass unsere Politik der bewaffneten Neutralität immer teurer zu stehen kommt und dass eine - natürlich ausgeschlossene - Zusammenarbeit mit der NATO unsere Rüstung wesentlich verbilligen würde.

Minister Weitnauer: Was ist Ursache, was ist Wirkung der Entfremdung, die wir gegenwärtig zwischen den Vereinigten Staaten und Europa beobachten ? Beruht der Abbau von Raketen-Basen auf einem geheimen Abkommen mit der Sowjetunion und ist daher das Misstrauen begründet, das de Gaulle zur Schaffung einer eigenen Atomstreitkraft veranlasst, oder ist es eher das neu aufkommende Unabhängigkeitsbestreben Europas gegenüber den Vereinigten Staaten, das diese zum allmählichen Rückzug ihrer Verteidigungsmittel vom Kontinent veranlassen könnte ?

Oberstkorpskdt. Uhlmann: Ob ein amerikanisch-russisches Geheimabkommen über den Abbau von Raketenbasen besteht, ist ungewiss. Möglich ist indessen, dass die neue strategische Konzeption der Vereinigten Staaten auf den vor zwei Jahren von de Gaulle geforderten Abzug der in Frankreich stationierten Basen der amerikanischen Luftwaffe zurückzuführen ist.

Die Erfahrungen mit de Gaulle wären für die Vereinigten Staaten Grund genug, sich von den unzuverlässigen europäischen Verbündeten unabhängig zu machen.

Nationalrat Weber: Sind die amerikanischen Festlandbasen in Europa durch die Entwicklung der Polaris-Rakete nicht überholt und sind mobile Basen nicht wirtschaftlicher ?

Oberstkorpskdt. Uhlmann: Erst vor rund einem Jahr erreichten die amerikanischen Langstreckenraketen eine Treffsicherheit über 8'000 km. Raketen mittlerer Reichweite bleiben indessen nach wie vor auf Festlandbasen angewiesen. Je zahlreicher diese Basen und je verteilter sie sind, desto besser sind die Aussichten, einen Angriff der Sowjetunion mit einem wirkungsvollen Vergeltungsschlag beantworten zu können. Deshalb bedeutet jede Aufgabe einer Festlandbasis eine Schwächung des amerikanischen Vergeltungspotentials.

Ambassadeur Soldati: On est convaincu, à Paris, de l'existence d'un accord secret sur la non-dissémination des armes nucléaires et sur l'élimination progressive des points de friction possibles entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. C'est pourquoi les Français ne s'attendent pas à ce que les Etats-Unis leur communiquent leurs secrets atomiques, alors même qu'ils sont connus de l'Union soviétique.

- 12 -

Si les Etats-Unis abandonnent un certain nombre de bases de lancement de fusées, ils le font sans doute aussi dans le but de rétablir l'équilibre de leur balance des paiements. De Gaulle a prévu cette évolution en 1958 déjà, et si Adenauer en fut choqué d'abord, il doit admettre maintenant la réalité du "disengagement" américain, tout au moins sur le plan physique. Il est à prévoir, d'autre part, que les Etats-Unis ne voudront pas risquer un conflit nucléaire pour résoudre des problèmes tels que celui de Berlin et seront portés à faire des concessions; aussi la force de frappe française n'aurait-elle d'autre but, selon de Gaulle, que de forcer l'intervention nucléaire américaine lorsque des intérêts européens vitaux sont en jeu. Car si les Etats-Unis peuvent songer à des compromis, l'Europe, elle, ne peut plus en faire. Acculée à l'Atlantique, elle n'a plus l'espace nécessaire pour faire des concessions. C'est d'ailleurs pourquoi de Gaulle estime que l'Espagne doit faire partie du système de défense européen, car elle seule pourrait donner à l'espace européen la profondeur nécessaire.

Nationalrat Wick: De Gaulle ist eine Art Kreuzung zwischen Jeanne d'Arc und Clemenceau. Wie Jeanne d'Arc liebt er die Engländer nur solange sie sich vom Kontinent fernhalten. Wenn de Gaulle der französischste Europäer ist, so ist er bestimmt auch der europäischste aller Franzosen.

In politischer Hinsicht war die Konferenz von Nassau ein schwerer Schlag für de Gaulle. Die Vereinigten Staaten offenbarten dort ihre Konzeption der stufenweisen Verteidigung ("escalation"). Wird diese Konzeption angenommen, so könnte Europa nach der Ansicht de Gaulles überrannt werden, bevor die Atomstreitmacht der NATO in Aktion tritt. Belastend wirkt sich auch die Tatsache aus, dass die multilaterale Atomrüstung den NATO-Mächten erhebliche finanzielle Opfer aufbürdet, wobei die Frage ihres Mitspracherechts beim Einsatz der Atomwaffen vorderhand unangeklärt bleibt. Die Ungewissheit über die amerikanische Einsatzwilligkeit und über allfällige Geheimabkommen zwischen den Vereinigten Staaten und der Sowjetunion sind weitere Gründe, die de Gaulles Misstrauen verständlich erscheinen lassen.

Gleich Adenauer ist de Gaulle eher Abendländer denn Europäer.

In wirtschaftlicher Hinsicht geriet die EWG durch das Veto de Gaulles gegen die grosse Freihandelszone und durch die Absage an Grossbritannien in eine Sackgasse. Es ist in erster Linie an de Gaulle, den Ausweg aus der von ihm geschaffenen Situation zu weisen.

De Gaulle bekämpft den europäischen Dirigismus; in dieser Beziehung ist sein grösster Gegner nicht Kennedy oder MacMillan, sondern Spaak.

Auch die Schweiz bekämpft diesen Dirigismus. Bei Assoziationsverhandlungen mit der EWG müssten unsere föderalistischen und demokratischen Einrichtungen unter dem Druck der wirtschaftlichen Konzessionen zusammenbrechen. Für uns bringt deshalb der Abbruch der Brüsseler Verhandlungen eine willkommene Atempause. Die Entwicklung zum Dirigismus kann nur durch einen Schritt zurück aufgehalten werden; dieser Standpunkt wird auch von Prof. Röpke vertreten. Bleibt uns genügend Zeit, um eine neue Konzeption des Zusammenschlusses zu entwickeln? Wir stehen heute vor derart vielen Imponderabilien, dass keine sicheren Schlüsse möglich sind. Zunächst wird es sich darum handeln, das Misstrauen zwischen den Vereinigten Staaten und Frankreich zu beseitigen. Die Schweiz kann vorderhand nur an ihrer Neutralitätspolitik festhalten und die weitere Entwicklung abwarten.

Prof. Böhler: Es wäre gefährlich, allein de Gaulle für die Integrationskrise verantwortlich machen zu wollen. Seine Politik brachte lediglich die tatsächlichen Verhältnisse ans Tageslicht. Wohl die wichtigste Folge der Pressekonferenz de Gaulles vom 14. Januar ist eine "Götterdämmerung der Ideologie" und eine Blossstellung der politischen Lügen, zu welchen in der jüngsten Vergangenheit wie nie zuvor Zuflucht genommen wurde. Wir wohnen einem Aufstand der realen politischen Kräfte gegen einen Konformismus bei, welcher letzten Endes aus den Vereinigten Staaten kommt.

- 14 -

De Gaulles Politik hat gezeigt, dass der Staatswille in Europa wieder erworben werden muss. Aufgabe der europäischen Staatsmänner ist es heute, neue Ziele aufzuzeigen und den Volkswillen für diese Ziele zu gewinnen.

Wenn de Gaulles Politik als unrealistisch gilt, muss dann die Atlantische Gemeinschaft nicht als ebenso wirklichkeitsfremd bezeichnet werden? Die heutige internationale Politik der Westmächte beruht auf irrealen Voraussetzungen. Der nationale Staatswille ist noch immer die einzig solide Basis für einen Aufbau Europas, der nicht zur Supranationalität, sondern zur Zusammenarbeit souveräner Staaten führen soll. Nur auf diese Weise kann dem Kommunismus wirksam begegnet werden. Wirtschaftliche Macht allein genügt nicht: der nationale Staatswille muss das seinige beitragen. De Gaulle scheint als einziger zu bedenken, was geschieht, wenn Europa auf lange Sicht seine Verteidigung und die Entwicklung der militärischen Technik den Vereinigten Staaten überlässt. Wir würden auf den Status amerikanischer Provinzen herabsinken. Diese Feststellungen haben keineswegs zu bedeuten, dass de Gaulle ohne die Vereinigten Staaten auszukommen können glaubt.

Auf wirtschaftlichem Gebiet beschwört der wirklichkeitsfremde Internationalismus ebenfalls gewaltige Gefahren herauf. Schon heute stehen wir einem übermässigen Wachstum der Produktionskapazitäten gegenüber. Ein weltweiter Uebergang zum Freihandel würde beträchtliche Unsicherheiten und Gefahren schaffen. Je geschlossener ein Wirtschaftsgebiet ist, desto besser ist es gewappnet, internationalen Wirtschaftskrisen zu begegnen.

In wirtschaftlicher Hinsicht wirkt de Gaulles Dirigismus direkter als jener Spaaks. Auffallend ist in diesem Zusammenhang, wie wenig die Bundesrepublik ihre marktwirtschaftliche Konzeption in der EWG verteidigt.

Die Entwicklung zur Integration wird sich formell fortsetzen; materiell aber wird sie geraume Zeit beanspruchen.

Oberstkorpskdt. Uhlmann: Die atlantische Gemeinschaft kann nicht als unrealistisch bezeichnet werden. In militärischer Hinsicht stellt sie zweifellos einen Fortschritt dar, wenn ihr auch die Problematik aller Militärbündnisse - die des Führungsproblems - innewohnt.

Prof. Böhler stellt klar, dass er die atlantische Konzeption nur in wirtschaftlicher Hinsicht als unrealistisch betrachtet.

Prof. Hofer: Die Behauptung, de Gaulles Verteidigungspolitik beruhe auf illusorischen Voraussetzungen, trifft sicher zu. Indessen verfolgt diese Verteidigungspolitik nicht militärische, sondern politische Ziele. Wenn zum Beispiel im Fall von Berlin Zweifel an der Einsatzbereitschaft der Vereinigten Staaten bestehen, so sind gleiche Zweifel gegenüber einem französischen Präsidenten berechtigt. Die Tatsache, dass Europa der Raum zur Verteidigung fehlt, fällt entscheidend ins Gewicht. Nur der amerikanische Kontinent kann der europäischen Verteidigung die nötige Tiefe geben.

L'Ambassadeur Soldati estime, pour conclure, que la Suisse devrait continuer à s'exprimer et à juger avec la plus grande réserve. Cette attitude est commandée par l'incertitude de l'évolution. Tant que l'Allemagne n'abandonne pas sa politique actuelle pour devenir neutre, l'Europe ne peut se désintégrer. Mais nous ne pouvons savoir aujourd'hui laquelle des deux forces en présence l'emportera, le supranationalisme ou le nationalisme. Nous devons donc éviter de nous fixer; la réserve ne peut qu'augmenter notre crédit, la polémique ne peut que le diminuer.

Si association il y a, nous en sortirions transformés, et ce n'est pas nous qui fixerons la limite de ces transformations.

Il y a, enfin, une tendance à surestimer la valeur des organisations économiques internationales. L'abaissement des barrières douanières n'est qu'un des éléments qui déterminent la productivité, et ce n'est pas le plus important. Ce qui est déterminant, en fin de compte, c'est une politique économique saine des Etats membres.

Prof. de Salis: La discussion qui vient d'avoir lieu prouve à quel point les mêmes faits peuvent donner lieu à des interprétations divergentes. Si certains considèrent la politique de de Gaulle comme illusoire, d'autres l'estiment au contraire la plus réaliste. Les débats ne devraient pas trop se centrer sur la personne de de Gaulle. Des aspirations nationalistes se sont manifestées bien avant la conférence de presse du 14 janvier, et non seulement en France. En fait, on devrait s'attendre à ce que la conception américaine, qui veut réduire l'Europe au rôle d'infanterie, rencontre aussi de l'opposition en Allemagne fédérale. On y fut choqué de ce que de Gaulle n'ait point jugé nécessaire de consulter Adenauer avant sa conférence de presse; mais quant au fond, la prise de position du général de Gaulle ne souleva pas d'objection.

L'attitude de de Gaulle est fondamentalement occidentale. Il a été profondément impressionné de constater, lors de son voyage en Allemagne, à quel point l'amitié franco-allemande a trouvé l'appui du peuple allemand. Sans doute les allemands sont-ils inquiets de la querelle qui oppose la France aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, mais ce qui l'emporte, c'est la conviction que l'Europe ne peut se construire sans une collaboration franco-allemande.

L'on n'a jamais cru, dans les milieux allemands, à la possibilité de négociations séparées entre les "cinq" et la Grande-Bretagne; aussi les protestations allemandes ne furent-elles que platoniques. Quant aux Pays-Bas, il faut qu'ils comprennent, eux aussi, qu'ils n'ont plus de liberté d'action, ne fut-ce qu'en raison du lourd voisinage franco-allemand.

Ce n'est certes pas à nous d'indiquer à la France et à l'Allemagne le chemin à suivre. Dans la mesure où les Etats européens seront à même de suivre une politique indépendante, dans la mesure donc où ils se rendront militairement et économiquement indépendants, ils se libéreront de l'emprise des Etats-Unis. C'est là une simple question de logique. Mais il est certain aussi que l'Europe ne peut s'unir comme l'ont fait les Etats-Unis; les Etats américains ne sont, en effet, pas des nations; contrairement aux Etats

européens, ils n'ont jamais été des patries. C'est là une différence essentielle que les hommes d'état américains ont de la peine à comprendre.

Dans la polémique, les idées raisonnables exprimées dans la conférence de presse du 14 janvier ont été passées sous silence. Ainsi, de Gaulle n'a jamais prétendu que la force de frappe pourrait égaliser la puissance atomique des Etats-Unis.

Minister Weitnauer: De Gaulle kommt das Verdienst zu, die Integrationsbestrebungen auf realistischere Voraussetzungen zurückgeführt und eine Atempause geschaffen zu haben. Selbst in der Schweiz war es in den letzten zwei bis drei Jahren schwer, auf gewisse Tatsachen hinzuweisen; in dieser Beziehung brachte der Zusammenbruch der Brüsseler Verhandlungen eine heilsame Ernüchterung. Indessen wurde heute weniger darüber gesprochen, welche Folgen sich für die Zukunft ergeben können. De Gaulles Fernziele sind unbekannt. Unabgeklärt ist auch die Gestaltung der künftigen Beziehungen zwischen den Vereinigten Staaten und Europa. Atlantische Gemeinschaft oder Partnerschaft? Dies dürfte eines der grundlegenden Probleme der näheren Zukunft und damit ein geeignetes Thema für eine der nächsten Sitzungen der Arbeitsgruppe bilden. Auch die Hilfe an Entwicklungsländer, die bei uns bisher noch einer Gesamtkonzeption ermangelt, bietet sich als Gesprächsgegenstand dar.

ConfidentielleDe Gaulle face à l'histoire

J.R. von Salis

Il n'y a d'histoire, bien sûr, que de ce qui est accompli. Parler d'une carrière en cours, interpréter la pensée et les actes d'un homme au pouvoir, comporte tous les risques d'erreur. On ne saurait mieux faire que d'analyser une situation sur la foi de ce que nous pouvons savoir, ce qui est peu. Avec ces réserves, je voudrais entreprendre, dans la perspective de son action passée et présente, une rapide étude de la politique du général de Gaulle. Il est bien entendu qu'il convient de distinguer entre la politique de la France et la personne du général de Gaulle, comme il convient de faire le départ entre la crise qui divise contre lui-même le monde occidental et certains incidents qui ont donné du relief à cette crise.

Or, il se trouve qu'actuellement de Gaulle incarne la politique française et exprime les tendances centrifuges qui se manifestent à l'intérieur de l'Alliance atlantique. Cette personnalité étant investie de la réalité du pouvoir en France, et celle-ci dominant la situation en Europe occidentale, au point de vue stratégique, politique et économique, il paraît indispensable de se faire une idée juste du caractère et des conceptions politiques de de Gaulle.

Ce général est intervenu deux fois, en 1940 et en 1958, dans le cours des événements, et chaque fois dans des circonstances singulièrement dramatiques; d'où cette atmosphère de drame, et même de tragédie, dont s'entoure le personnage; d'où, aussi, un nom et une figure qui sont entrés tôt dans la légende. D'où, enfin, les passions que la personnalité, l'action, la parole de de Gaulle ne manqueraient jamais de soulever. Toujours est-il que, seul, il avait eu l'énergie de s'insurger contre l'armistice de juin 1940 et d'imposer son autorité à tous les partis et à toutes les factions qui se trouvaient en présence, en France, lors de la libération de 1944. Sa longue retraite, commencée en janvier 1946, pendant laquelle il n'acceptait ni fonctions, ni dignités, a maintenu intact parmi les Français le crédit moral de celui qui avait été le premier résistant, puis le libérateur.

./.

- 2 -

Quand de Gaulle fut rappelé au pouvoir, au lendemain du 13 mai 1958, sa tâche était fort complexe. D'abord, il s'agissait de sauver la République contre les officiers mutins d'Alger, dont le soulèvement était à l'origine de ce retour surprenant du général de Gaulle au pouvoir; grâce à son sens politique et à son habilité, le 13 mai s'est transformé en une sorte de journée des dupes. Ensuite, il fallut restaurer l'autorité de l'Etat, que les absurdes jeux et les erreurs fatales des parlementaires avaient laissé tomber en quenouille. Enfin et surtout, la nation et ses élites considéraient que le général de Gaulle était le seul homme capable de mettre fin à l'horrible conflit algérien.

Ni lui, ni les hommes politiques n'osaient encore dire clairement quelle solution ils préconisaient; aussi cette solution n'est-elle apparue qu'à travers mille vicissitudes. Mais dès l'instant où le chef de l'Etat annonçait son intention d'accorder l'autodétermination au peuple algérien, le dénouement ne faisait plus de doute. Je passe sur les convulsions affreuses qui, du fait d'une partie de l'Armée et des "Ultras", accompagnèrent la difficile accession de l'Algérie à l'indépendance. Soulignons toutefois qu'au travers de ces péripéties, l'extraordinaire force de caractère et la froide résolution du général de Gaulle avaient suffi à une tâche où d'autres, à sa place, eussent probablement senti fléchir leur volonté. Le référendum sur l'indépendance algérienne apporta la preuve que le chef de l'Etat avait agi en conformité avec l'écrasante majorité du peuple français. Cependant, la fureur de ceux qui se croyaient joués a pu mettre et pourrait continuer de mettre les jours du général de Gaulle en danger.

Celui-ci ne s'était d'ailleurs pas contenté d'accomplir l'oeuvre de décolonisation, jugée par lui indispensable, en conduisant les affaires africaines jusqu'à la conclusion des accords d'Evian. Avant de s'atteler à cette tâche ardue, il avait jugé nécessaire de doter la France d'institutions nouvelles, susceptibles de renforcer le pouvoir exécutif et d'en assurer l'autorité et l'efficacité. Sans

./.

toucher aux libertés nécessaires - pour reprendre l'expression de M. Thiers -, de Gaulle a doté la République de trois institutions nouvelles: d'une présidence dont le titulaire, qui sera désormais élu par le peuple au suffrage universel, est investi d'un pouvoir réel; du référendum, qui permet d'adopter des lois par la voie de la votation populaire; d'un Conseil constitutionnel chargé d'examiner la constitutionnalité des lois adoptées par le Parlement (tandis qu'il s'est lui-même déclaré incompétent en matière de lois référendaires). Dans ce système, le rôle du Parlement est réduit à la confection des lois et au vote du budget, ainsi qu'à la possibilité de renverser le gouvernement par l'adoption d'une motion de censure. Mais le droit d'interpellation et celui de voter des résolutions, ainsi que la compétence de proposer des dépenses nouvelles sont retirés à la représentation nationale.

Dans ce domaine, comme dans celui de la décolonisation, de Gaulle s'est évidemment trouvé en accord avec un courant d'opinion très répandu en France. Des observateurs peu suspects de "gaullisme" sont unanimes à constater la désaffection du peuple français à l'égard du régime parlementaire, tel qu'il avait été pratiqué dans le passé. M. Maurice Duverger a pu écrire que les Français avaient "vomi" ce système. Et M. Beuve-Méry, tout en demandant une modification des dispositions constitutionnelles plus favorables au Parlement, ne fait pas d'objections à l'élection du Président de la République au suffrage universel. Le succès des partisans du général de Gaulle aux élections de novembre 1962 a été dû essentiellement à la crainte d'un retour aux abus d'autrefois.

Depuis son discours prononcé à Bayeux, le 16 juin 1946, le général de Gaulle n'a cessé de dénoncer "la menace de la dictature" qui, selon lui, pèse sur les Etats dont les institutions sont faibles, et d'exiger "que les pouvoirs publics: législatif, exécutif, judiciaire, soient nettement séparés et fortement équilibrés et qu'au-dessus des contingences politiques soit établi un arbitrage national qui fasse valoir la continuité au milieu des combinaisons."¹⁾ Après avoir énuméré les compétences qui devraient être attribuées au chef de l'Etat,

./.

1) Charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, tome III, p.649-650

- 4 -

de Gaulle conclut: "Nous avons à conserver la liberté sauvée avec tant et tant de peine."²⁾

On ne saurait nier que, douze ans après avoir développé à Bayeux ce programme de réformes, de Gaulle, en organisant le régime de la V^e République, a traduit ses idées dans les textes et dans les faits. On ne saurait nier davantage qu'au-delà des restrictions, peut-être excessives, imposées au pouvoir législatif par la nouvelle constitution, c'est la liberté, dans le cadre d'une démocratie présidentielle et référendaire, que de Gaulle a défendue face à une Armée tentée de se soulever contre le pouvoir civil. Le nouveau régime a indéniablement su assurer plus de stabilité et de continuité à la politique française. L'action du personnel dirigeant et de l'administration n'est plus gênée par les interventions incessantes d'un millier de députés et de sénateurs, et l'on ne change plus de gouvernement, en France, comme on change de chemise. Le pays a de nouveau le sentiment d'être gouverné.

Le reproche adressé à ce régime par ses adversaires de gauche et d'extrême droite est d'avoir institué un "pouvoir personnel". Il a de tout temps été difficile de gouverner un pays aussi remuant que la France. En le lisant, on apprend que de Gaulle a conscience de la double tentation à laquelle la France a souvent cédé au cours de son histoire: la tentation qui consiste à condamner le gouvernement à l'impuissance en laissant une trop grande liberté aux féodalités et aux partis, ce qui affaiblit inévitablement la position du pays dans le concert international, et la tentation qui l'attire vers la dictature, laquelle conduit inmanquablement à l'aventure. De Gaulle voudrait, croyons-nous, éviter ces écueils en assurant l'ordre et l'autorité, certes, mais en permettant à toutes les opinions de s'exprimer librement. Les partis, y compris le parti communiste, continuent de publier leurs journaux, de faire leur propagande et de tenir des réunions publiques au cours des campagnes électorales et référendaires. Les dernières élections parlementaires ont été un modèle d'élections libres. Le fait que les partis traditionnels ont dans une large mesure perdu l'audience du peuple français tient à diffé-

./.

2) Ibid. p.652

rentes causes, lesquelles sont antérieures au retour au pouvoir du général de Gaulle. Cette désaffection des Français à l'égard des partis politiques, que personne ne conteste, a simplement facilité l'implantation du régime gaulliste et son succès aux élections.

En ce qui concerne l'avenir, il faut croire que de Gaulle a accepté à l'avance les choix que fera le suffrage universel. Sous la III^e et sous la IV^e République, le suffrage universel était limité à l'élection des députés, la Chambre étant pratiquement souveraine et indissoluble pendant quatre ans. La V^e République a mis fin à cette demi-tutelle sous laquelle le Parlement tenait le peuple français, en étendant le suffrage universel à l'élection du chef de l'Etat et au vote de lois référendaires. Quant au Président, il a le droit de dissoudre l'Assemblée nationale en cas de désaccord et d'en appeler aux électeurs. Rien n'empêchera désormais ceux-ci de porter leur choix sur le candidat à la présidence et aux candidats à la députation nationale, auxquels vont leurs préférences.

On remarquera la confiance presque mystique que le général de Gaulle porte à ce que lui-même appelle "le peuple". Autant dire qu'à l'avenir celui-ci pourrait imprimer une direction nouvelle à la politique française, la personnalité et l'appartenance politique du Président de la République étant déterminantes, autant et plus peut-être que la majorité parlementaire. Les critiques de ce système regrettent que les dispositions constitutionnelles ne fassent pas coïncider l'élection présidentielle et l'élection de l'Assemblée nationale, aucune instance n'étant prévue qui pourrait arbitrer un conflit éventuel entre le chef de l'Etat et le Parlement. Toujours est-il que le Président ne peut maintenir en charge le Premier Ministre qu'aussi longtemps que celui-ci est investi de la confiance de l'Assemblée. L'avenir montrera, quand la présidence ne sera plus assumée par une personnalité exceptionnelle comme le général de Gaulle, lequel des deux, du Président ou du Premier Ministre, finira par l'emporter dans la compétition pour l'exercice du pouvoir. On peut imaginer que, sans modifier le texte de la constitution, un

futur Président de la République, s'il ne réussit pas à s'imposer, se bornera au rôle d'arbitre national qui fait "valoir la continuité au milieu des combinaisons", comme il est dit dans le discours de Bayeux. De Gaulle, lui, prétend non seulement au rôle d'arbitre, mais à celui de "guide" national. Pour juger sainement les choses, il faut, dans cette question comme dans d'autres, faire le départ entre les problèmes que pose la vie politique française, en général, et ceux que pose la présence à la tête de l'Etat d'une personnalité hors du commun.

Réforme des institutions, décolonisation, mise au pas de l'Armée; tout cela, pour laborieux que ce fût, n'apparaît cependant que comme des préliminaires. Car tout ce que de Gaulle entreprend depuis 1940, il le fait dans la perspective de rétablir "la puissance de la France"; de sa politique, il avoue qu'elle est "celle de l'ambition nationale".³⁾ On a dit à tort, me semble-t-il, que le général de Gaulle se désintéresse de l'aspect économique des choses. Ses Mémoires de Guerre, ainsi que ses interventions répétées dans la politique économique de la France - depuis l'adoption du "Plan Rueff", à la fin de l'an 1959, jusqu'à l'interruption des négociations de Bruxelles concernant l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun, en janvier 1963 - démontrent l'attention qu'il porte à ces questions. Il importe simplement de comprendre dans quel esprit de Gaulle les aborde. Peu doctrinaire dans quelques matières que ce soit, il déclare: "Ce n'est point que je sois convaincu par des arguments théoriques. En économie, non plus qu'en politique ou en stratégie, il n'existe, à mon sens, de vérité absolue. Mais il y a les circonstances. C'est l'idée que je m'en fais qui emporte ma décision."⁴⁾

Cependant, une idée domine toujours. C'est l'idée que tout doit concourir pour rendre la France grande et forte. Nous lisons dans les Mémoires de Guerre: "Car aujourd'hui, comme il en fut toujours, c'est à l'Etat qu'il incombe de bâtir la puissance nationale, laquelle, désormais, dépend de l'économie."⁵⁾ Président du gouvernement provisoire de la République française, de Gaulle prend en 1944

3) Ibid. p. 90 et 98

4) Ibid. p.119-120

5) Ibid. p. 98

et en 1945 des mesures de nationalisation portant sur la Banque de France et des grands établissements de crédit, sur le groupement en un seul réseau des lignes aériennes, sur la création du "Haut-Commissariat au Plan d'équipement et de modernisation", sur la refonte des assurances sociales, sur les allocations familiales destinées au redressement de la natalité française, sur les sources d'énergie: charbon, gaz, électricité, recherche nucléaire, etc. Le général de Gaulle estimait, au lendemain de la libération, que la direction des affaires économiques devait appartenir à l'Etat, ce qui, selon son aveu, fut "le principal motif des mesures de nationalisation, de contrôle, de modernisation, prises par mon gouvernement."⁶⁾ La IV^e République a d'ailleurs fait son profit de ces réformes, et l'on comprendrait mal la vie économique française depuis la fin de la guerre si on passait sous silence le grand effort de planification qui a été fait par le Haut-Commissariat au Plan et par les ministères économiques.

De Gaulle n'est pas un libéral, au sens où l'entendent les économistes. Ni en matière économique, ni en matière politique, il ne considère que l'intérêt général résulte d'une "juxtaposition des intérêts particuliers d'où ne peuvent sortir que de faibles compromis,"⁷⁾ mais que l'économie nationale, ainsi que l'Etat lui-même qui en tire sa force, ont besoin d'une direction et d'un pouvoir de décision. Il est difficile, sans doute, de classer doctrinalement et socialement le général de Gaulle. Les classes possédantes - les "privilégiés", comme il dit -, qui s'identifient au régime d'entreprise privée et de marché libre, n'ont jamais pardonné à de Gaulle la politique qu'il a suivie en 1944 et en 1945, et ne l'ont jamais considéré comme étant un des leurs. De Gaulle a en effet su rester pauvre. Pour lui, "le grand débat du siècle" est de savoir si "la classe ouvrière sera victime ou bénéficiaire du progrès mécanique en cours."⁸⁾ Mais on ne sait si cet homme d'Etat réussit à se faire mieux comprendre des ouvriers ou des bourgeois, tant son langage ne semble pas être celui des contemporains. Ce langage est plutôt celui

6) Ibid.

7) Ibid.

8) Ibid. p. 93

d'un gentilhomme d'ancien régime qui aurait emprunté un certain nombre d'idées à la Révolution française, au romantisme et au socialisme d'Etat. On dirait un La Rochefoucauld adapté aux temps modernes par Saint-Simon et par Maurice Barrès.

Est-ce à dire que le général de Gaulle est imperméable aux idées et aux besoins de la seconde moitié du XX^e siècle? Certes, non. A voir les choses objectivement, son effort tend au contraire à arracher la France à sa politique de clocher et à la mettre à l'heure des grandes décisions qu'exige une époque en pleine transformation. Il l'avait montré d'entrée de jeu, le 18 juin 1940, quand il disait que la France avait été vaincue par la puissance mécanique de l'ennemi, et qu'elle vaincrait, avec l'aide de l'Empire britannique et de l'industrie américaine, grâce à une force mécanique supérieure. Il l'avait montré au lendemain de la libération, en groupant sous son autorité les forces vives du pays, dans un grand effort de redressement, et en écartant habilement et fermement la menace de subversion et de guerre civile. Il l'avait montré, déjà pendant les années de guerre, puis au lendemain de son retour au pouvoir en 1958, en voulant d'abord transformer l'Empire colonial en une Union librement consentie, puis en prenant courageusement le parti de la décolonisation complète. Il l'avait montré, enfin, en exécutant l'opération financière et monétaire qui était le prélude indispensable à la mise en train des mécanismes multinationaux du Traité de Rome. Car il n'a jamais mis en doute la nécessité de créer un grand ensemble économique formé des Etats de l'Europe occidentale. Ce qu'il a combattu et continue de combattre, c'est une forme d'intégration qui priverait les Etats de disposer souverainement de leurs ressources et de leurs moyens de défense, parce que les renoncements politiques et militaires en faveur d'un pouvoir supranational ne lui paraissent pas une augmentation, mais au contraire une diminution des forces nationales qui composent l'ensemble. C'est ainsi sans doute qu'il convient d'interpréter sa formule "Une Europe intégrée, donc diminuée".

Ceci étant, il nous faut essayer d'expliquer la politique étrangère du général de Gaulle. Depuis ses discours de guerre, à

travers les trois volumes de ses Mémoires de Guerre et jusqu'à ses déclarations les plus récentes, ses idées sur ce sujet n'ont guère varié. Pratiquement, ses attitudes, ses paroles et ses décisions ont toujours été conformes aux circonstances et ont donc quelquefois pu donner le change à des observateurs superficiels; mais, s'il a le sens de l'opportunité et si les moyens mis en oeuvre ont pu varier, la fin est toujours restée la même. C'est sans doute ce qui a permis aux mauvaises langues de dire du général de Gaulle qu'il est un Louis XIV mâtiné de Louis XI. A tout prendre, la France, sa sécurité, sa grandeur, la place qui lui revient dans le concert des grandes puissances, le rétablissement de l'équilibre des forces en sa faveur, ont été la préoccupation constante de sa vie et de son action politique. Tout le reste: stratégie, économie, institutions, diplomatie, ne sont utiles que dans la mesure où elles peuvent servir ce dessein. Profondément marqué par les péripéties et les souffrances de ce qu'il appelle lui-même la nouvelle guerre de Trente ans, de Gaulle a cherché à en tirer les enseignements. Il avait vu de près et observé le comportement des grands acteurs du drame: Allemagne, Russie, Angleterre, Amérique; et il a subi, comme la France, au destin de laquelle il s'identifie étrangement depuis le désastre de 1940, les contrecoups de la politique de ces puissances.

Sous ce rapport, la politique de de Gaulle n'est pas si différente de celle pratiquée par les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir en France. La principale préoccupation de la politique française a toujours été d'empêcher l'Allemagne de redevenir forte et d'envahir une nouvelle fois la France. Clemenceau avait vu la solution dans une étroite alliance avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; mais ces puissances se sont dérobées, au lendemain de la conclusion du traité de paix, aux engagements qu'elles avaient contractés envers la France. Poincaré avait essayé d'imposer sa volonté à l'Allemagne en s'appuyant sur les seules forces de la France; mais ce dessein dépassait ses moyens. Briand avait cru trouver la solution dans une étroite collaboration avec l'Allemagne; mais le mouvement hitlérien balaya cette entreprise de rapprochement et de stabilisation.

Laval signa un traité d'alliance avec la Russie soviétique; mais, inconséquents, lui et ses successeurs n'en tirèrent pas le parti qu'il fallait et en perdirent l'avantage.

De Gaulle, qui prend, nous l'avons vu, ses décisions d'après l'idée qu'il se fait des circonstances, n'est en principe opposé à aucune de ces solutions, hormis peut-être celle préconisée par Poincaré, parce que, seule, la France n'est pas assez forte pour imposer sa volonté. Pendant la guerre - le discours du 18 juin 1940 en fait foi - de Gaulle aperçut le salut dans l'étroite alliance avec l'Angleterre. Il a maintes fois, et tout récemment encore dans sa fameuse conférence de presse du 14 janvier 1963, rendu hommage à Winston Churchill et exprimé l'admiration qu'il éprouve pour le "rôle qu'a joué l'Angleterre dans le moment le plus dramatique et décisif de la deuxième guerre mondiale."⁹⁾ Il a reconnu dans ses Mémoires qu'il avait dû à Churchill et à l'hospitalité britannique de pouvoir développer, à Londres, les activités de la "France libre". Mais il a également souffert de découvrir que les Britanniques poursuivaient leurs buts particuliers et, à tort ou à raison, il a gardé de ces années de guerre et de sa difficile collaboration avec le gouvernement de Londres le soupçon que l'Angleterre ne joue pas franc jeu à l'égard de son allié français et qu'elle cherche son avantage en dehors d'une solidarité sans réticences avec l'ensemble de l'Europe occidentale. D'un entretien qu'il eut avec Churchill, à Paris, le 12 novembre 1944, de Gaulle retirait l'impression que l'Angleterre "souhaitait une alliance de forme avec nous, mais qu'elle ne consentirait pas à lier son jeu au nôtre, se croyant en mesure de jouer seule le sien entre Moscou et Washington, de limiter leurs exigences mais aussi d'en tirer profit."¹⁰⁾ Ce jugement n'a point été démenti par la démarche ondoyante de la politique britannique depuis la fin des hostilités en Europe. Récemment encore, quand après son entretien de Rambouillet avec Harold Macmillan celui-ci est allé droit aux Bahamas pour resserrer avec le président Kennedy les liens spéciaux d'ordre militaire entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, de Gaulle a interprété ce geste comme une nouvelle manifestation de la

9) Texte intégral dans "Le Figaro", 15 janvier 1963

10) Mémoires de Guerre, t. III, p. 53.

traditionnelle politique maritime et extra-européenne des Anglais qui, selon lui, ne sont pas disposés à vraiment amarrer leur bateau aux rivages de notre continent.

Connaissant l'histoire et gardant des souvenirs amers de la période d'entre-deux-guerres, de Gaulle sait que jamais un pays européen n'a pu faire fond sur l'Angleterre; toujours celle-ci s'est dérobée, une fois la victoire remportée, aidant à relever l'ennemi vaincu contre l'allié d'hier. Il est bien évident qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, quand le gouvernement britannique faisait de nouveau mine de se dérober à la tâche commune, la politique de la France, et non seulement celle du général de Gaulle, qui n'était plus au pouvoir, consistait à rechercher les moyens qui empêcheraient le renouvellement du drame des années 1920 et 1930. Car tout se ramène pour les Français à la question allemande. Après la libération de la France, cette question se posait pour le Président du gouvernement provisoire dans les termes que voici: "Qu'advierait-il de l'Europe après la défaite de l'Allemagne et quel sort serait fait à celle-ci? C'était le problème capital que les événements allaient poser d'un jour à l'autre et dont, on peut le croire, je m'occupais avant tout."¹¹⁾

Les Etats-Unis posaient et posent encore à la France des problèmes d'un ordre un peu différent. En ce qui concerne de Gaulle, dans un entretien avec Harry Hopkins, qui était venu le voir de la part du président Roosevelt, le 27 janvier 1945, il formulait ses griefs sans mâcher ses mots.¹²⁾ Le général rappela à son interlocuteur l'intervention tardive des Etats-Unis dans la première guerre mondiale, leur refus de faire honneur à la signature du président Wilson, qui avait promis à la France des garanties de sécurité, l'aide qu'ils fournissaient à l'Allemagne pour le redressement de sa puissance, l'immobilité et la neutralité américaines au moment du désastre de 1940, la fin de non-recevoir opposée à Paul Reynaud par le président Roosevelt, le soutien longtemps accordé par Washington au gouvernement de Vichy, "et les rebuffades prodiguées à ceux qui poursuivaient le combat" - c'est-à-dire à la France libre et à son

11) Ibid. p. 45

12) L'entretien avec Harry Hopkins, *ibid.* p. 81-84

chef. De Gaulle ne manqua pas de rappeler à Hopkins que les Etats-Unis ne sont entrés en guerre qu'après que les Japonais eurent envoyé les navires américains par le fond, à Pearl Harbour, mais pour finir il reconnut hautement "l'effort colossal" fourni par l'Amérique depuis cette catastrophe, effort qui était "en train d'assurer la victoire". Cet entretien eut lieu à la veille de la conférence de Yalta, à laquelle la France n'était pas invitée à se faire représenter. Hopkins fit remarquer à de Gaulle que la France participerait aux travaux de la "Commission européenne" de Londres et qu'"en ce qui concerne le Rhin, les Etats-Unis étaient plus disposés que nos deux autres grands alliés à régler la question comme nous le souhaitions."

Que l'on blâme ou non les attitudes altières de de Gaulle, il est tout entier dans ces paroles jetées à la face de Hopkins: "Pour nous, lui dit-il, voici l'essentiel: dans les périls mortels que nous, Français, traversons depuis le début du siècle, les Etats-Unis ne nous donnent pas l'impression qu'ils tiennent leur destin lié à celui de la France, qu'ils la veuillent grande et forte, qu'ils fassent ce qu'ils pourraient faire pour l'aider à le rester ou à le redevenir. Peut-être, en effet, n'en valons-nous pas la peine. Dans ce cas, vous avez raison. Mais peut-être nous redresserons-nous. Alors, vous aurez eu tort. De toute façon, votre comportement tend à nous éloigner de vous." De l'entretien que de Gaulle avait eu avec Roosevelt, à Washington, il rapporte que le président "s'était ouvert à moi des ambitions américaines, drapées d'idéalisme mais pratiques en réalité."¹³⁾

C'est en cette fin d'année 1944 que de Gaulle se rendit à Moscou. "Peut-être, explique-t-il dans ses Mémoires, serait-il possible de renouveler de quelque façon la solidarité franco-russe qui, pour méconnue et trahie qu'elle avait été souvent, n'en demeurerait pas moins conforme à l'ordre naturel des choses, tant vis-à-vis du danger allemand que des tentatives d'hégémonie anglo-saxonne."¹⁴⁾ Il dit de Staline: "En sa personne et sur tous les sujets, j'eus l'impression d'avoir devant moi le champion rusé et implacable d'une Russie recrue

13) Ibid. p. 54

14) Ibid. p. 54

de souffrance et de tyrannie, mais brûlant d'ambition nationale."¹⁵⁾

En dépit de la signature, le 10 décembre 1944, à Moscou, d'un Traité d'alliance et d'assistance mutuelle entre la France et l'Union soviétique, de Gaulle resta sur un demi-échec. Staline se réservait, à la veille de Yalta, de traiter avec Roosevelt et Churchill et ne consentit point à faire une promesse ferme à son interlocuteur français au sujet du règlement du sort de l'Allemagne. De Gaulle lui avait demandé de soutenir le point de vue de la France en ce qui concernait le détachement de la rive gauche du Rhin de l'Etat central allemand et la mise sous contrôle international du bassin de la Ruhr. En revanche, de Gaulle s'était déclaré d'accord avec les futures frontières de la Pologne: ligne Curzon à l'Est, Oder et Neisse à l'Ouest. On sait que de Gaulle a confirmé cette manière de voir après son retour au pouvoir en 1958 et qu'il considère les frontières actuelles de l'Allemagne comme étant définitives. Aussi ne sont-ce pas les règlements territoriaux auxquels les Anglais et les Américains ont consenti à Yalta et à Potsdam que de Gaulle leur reproche, mais leur faiblesse qui n'a rien entrepris pour empêcher la main-mise russe et communiste sur les Balkans, le Danube et la Vistule. Mais il ne dit pas comment -les résultats militaires de la guerre étant ce qu'ils sont- les Anglo-Américains auraient pu éviter leur sort aux pays libérés ou conquis par les armées russes.

On est frappé de la manière dont de Gaulle juge les Etats, les nations, la politique et les hommes. Il le fait sans illusions, mais non sans espérance. D'où cette ténacité jamais en défaut avec laquelle il poursuit son but au milieu des pires difficultés, et ce refus de jamais capituler. Il ne croit pas que les hommes changent, ni que la grande politique soit autre chose que l'ambition des puissants et la menace qui, toujours, est suspendue sur les faibles. Volontiers sentencieux, il avance: "Aucune épreuve ne change la nature de l'homme; aucune crise, celle des Etats."¹⁶⁾ En quoi il est bien dans la tradition des grands moralistes français, avec cette particularité qu'il possède au plus haut point le sens de l'Etat.

15) Ibid. p. 60

16) Ibid. p. 54

Reste enfin la troisième possibilité - en dehors des alliances souvent décevantes avec l'Angleterre, l'Amérique et la Russie - de résoudre la question allemande: l'association ou, même, l'alliance franco-allemande. Le général de Gaulle, semble-t-il, a entrevu cette solution dès avant la fin de la guerre. Dans son entretien avec Hopkins, il eut cette réplique, quand celui-ci lui parlait du Rhin: "Sur ce dernier point, j'observai que la question du Rhin ne serait pas réglée par l'Amérique, non plus que par la Russie ou par la Grande-Bretagne. La solution, s'il y en avait une, ne pourrait être trouvée un jour que par la France ou par l'Allemagne. Toutes deux l'avaient longtemps cherchée l'une contre l'autre. Demain, elles la découvriraient peut-être, en s'associant."¹⁷⁾

Pour de Gaulle - et il n'a jamais varié sur ce point - la question allemande se rattache à l'idée qu'il se fait de l'Europe. "Plus de Reich centralisé! s'écrie-t-il dans ses Mémoires. C'était, à mon sens, la première condition pour empêcher que l'Allemagne retournât à ses mauvais penchants." Et il poursuit: L'économie des territoires rhénans serait "liée à un groupement formé par les Occidentaux, et si le Rhin lui-même devenait une voie libre internationale, on verrait s'instituer la coopération entre pays complémentaires." L'Europe, pense-t-il, "après les déchirements horribles qu'elle avait subis en trente ans et les vastes changements qui s'opéraient dans l'univers, ne pourrait trouver l'équilibre et la paix que moyennant l'association entre Slaves, Germains, Gaulois et Latins." De Gaulle, dans cette esquisse un peu vague, semble même penser que "dès lors que l'Allemagne aurait cessé d'être une menace", les nations de l'Europe orientale finiraient par se débarrasser de la domination russe, "après quoi, l'unité de l'Europe pourrait être mise en chantier sous forme d'une association organisée de ses peuples"¹⁸⁾

Les choses, est-il besoin de le dire, se sont passées autrement; mais si certains propos qu'il aurait tenus récemment ont été rapportés correctement, l'actuel Président de la République ne désespérerait pas de voir partir un jour Américains et Russes, laissant

17) Ibid. p. 84. Voir, aussi, p. 392
18) Ibid. p. 46-47

aux Européens le soin de régler leurs affaires au mieux de leurs intérêts. On devine cependant une ombre sur ces vues d'avenir: de Gaulle avait mis en garde le Président Truman, dans un entretien qui eut lieu le 22 août 1945, contre des mesures susceptibles de reconstituer un pouvoir central en Allemagne. "Or, l'unité allemande, disait-il à Truman, deviendrait, tôt ou tard, dangereuse. L'Allemagne, retrouvant l'impulsion et l'instrument de ses ambitions, finirait par s'allier un jour au puissant bloc slave constitué par les décisions de Yalta et de Potsdam."¹⁹⁾

Cet entretien eut lieu trois semaines exactement après la signature du communiqué de Potsdam. En refusant pendant un certain temps de souscrire à cet accord, le gouvernement français d'alors a contribué à empêcher la nomination de secrétaires d'Etat allemands et la mise en place de services administratifs pour l'ensemble des quatre zones d'occupation. La brouille entre les Anglo-Américains et les Russes aidant, l'unité allemande n'a pu être reconstituée dans les cadres qu'avaient prévu les accords de Potsdam. La perspicacité du général de Gaulle n'était pas en défaut quand, trois semaines ayant de nouveau passé depuis son voyage à Washington, il déclarait, le 10 septembre 1945, au correspondant parisien du Times: "La Hollande, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne occidentale, normalement la péninsule ibérique, d'autres encore, tendent naturellement à une coopération économique et culturelle avec la France et l'Angleterre. Si ce facteur historique traditionnel était négligé, ce serait une source d'inquiétude en Europe."²⁰⁾

Nous voici donc au seuil de l'actualité politique, car ce bref aperçu recueilli par un journaliste anglais de la bouche de celui qui gouvernait alors la France nous mène droit à ce qui se nomme aujourd'hui l'intégration économique de l'Europe. C'est le Plan Schuman, c'est le Traité de Rome, avec cette différence que, jusqu'à une date récente, l'Angleterre avait refusé absolument de se prêter à cette "coopération économique et culturelle" dans le cadre de l'Europe occidentale que de Gaulle, le premier, d'autres gouvernements français après lui, avaient proposé au cabinet britannique.

19) Ibid. p.552

20) Ibid. p.559

Il est dans toutes les mémoires comment les récentes négociations entre la Grande-Bretagne et les six pays du Marché commun n'ont pas abouti et comment le général de Gaulle a amené l'interruption de ces négociations. L'incident, qui a soulevé une grande émotion, n'a pourtant pas empêché le chancelier Adenauer de se rendre à Paris immédiatement après pour y signer, avec de Gaulle, un traité d'alliance franco-allemand.

Or il est clair que sans la réconciliation franco-allemande on ne peut construire l'Europe, n'importe quelle Europe. Et il est non moins clair que la Communauté économique européenne ne peut ni fonctionner, ni se développer, ni, au besoin, accueillir dans son sein des membres nouveaux sans que la France donne son accord. On s'étonne un peu de la surprise, vraie ou feinte, des cinq autres membres de la C.E.E. après l'échec des négociations de Bruxelles, car ils ne pouvaient ignorer que la France tient la clef du club des Six. Ils ne pouvaient ignorer davantage que l'égalité, dans les rapports entre Etats, n'existe pas et qu'on ne peut empêcher le plus fort d'avoir plus de poids que les autres. Quant à de Gaulle, on interprétera probablement correctement sa pensée en disant qu'il n'entend nullement exclure la Grande-Bretagne du Marché commun; mais qu'il lui demande, si elle veut se rallier sincèrement et faire une politique désormais vraiment européenne, de souscrire au Traité de Rome de manière à ce que cette adhésion s'opère "sans restrictions, sans réserves ni de préférence en quoi que ce soit." En revanche, de Gaulle refuse d'envisager la construction d'un autre Marché commun, soit à onze, soit à treize, ou peut-être à dix-huit, qui "ne ressemblerait plus, sans aucun doute, disait-il, à celui qu'ont bâti les Six." Il s'opposerait surtout à une "Communauté atlantique colossale sous dépendance et direction américaines et qui aurait tôt fait d'absorber la Communauté de l'Europe."²¹⁾ Sur ce dernier point, comme d'ailleurs sur celui d'une trop grande extension du Marché commun, le docteur Adenauer a fait écho au général de Gaulle. Il n'y a pas que l'agriculture anglaise, il n'y a pas que les résistances considérables que le projet d'adhésion au Marché commun rencontrait en

./.

21) "Le Figaro", 15 janvier 1963

Angleterre même et qui aurait rendu la coopération entre celle-ci et les Six assez difficile, il n'y a pas que le Commonwealth et ses intérêts, ni même les six autres de l'Association européenne de libre-échange, qui ont compromis les négociations entre Londres et Bruxelles; c'est aussi et peut-être surtout la menace venant du "Grand Design" du président Kennedy et, d'une manière générale, la crainte que l'Angleterre ne soit le cheval de Troie destiné à introduire en Europe les entreprises capitalistes américaines et leurs habitudes envahissantes, qui peut expliquer la fin de non-recevoir opposée par de Gaulle à la demande d'adhésion du gouvernement britannique, et l'appui plus ou moins explicite qu'Adenauer a prêté à cette politique.

Bref, l'Europe occidentale se trouve placée devant la volonté arrêtée de deux hommes d'Etat de conserver intacts le cadre et les stipulations du Traité de Rome et, par surcroît, de fonder l'Europe sur l'étroite collaboration entre la France et la République fédérale d'Allemagne. De Gaulle et Adenauer voudraient faire durer cette politique, sans laquelle, c'est certain, il n'y aura pas d'Europe, en léguant à leurs successeurs un traité d'alliance en bonne et due forme. Des critiques allemands ont relevé justement que ce traité est muet sur la réunification, et les critiques anglais et américains se sont inquiétés de cette alliance séparée qui, si elle n'est pas en contradiction formelle avec le Traité de l'Atlantique Nord, n'en est pas moins une manifestation d'indépendance des deux principales puissances de l'Europe occidentale. Il n'est pas jusqu'aux Russes, Polonais et Tchèques qui ont protesté contre une alliance qu'ils soupçonnent de favoriser les desseins revanchards et militaristes de l'Allemagne fédérale, ce qui est évidemment une interprétation erronée de la politique française. Quant à de Gaulle, à qui l'accueil qu'il avait reçu en Allemagne en septembre 1962 a fait une impression profonde, il ne voudrait à aucun prix perdre le bénéfice que représente pour la France une Allemagne rhénane et bavaroise amie. Mais en Allemagne fédérale, les événements de ces derniers mois ont créé un certain malaise; on y accueille bien volontiers la

promesse d'une réconciliation durable avec la France, mais on voudrait éviter d'épouser les querelles entre le gouvernement français, d'une part, et l'Angleterre et les Etats-Unis, d'autre part.

La crise qui s'est fait jour à l'intérieur de l'Alliance atlantique n'est pas toutefois le fait de la seule France, ses causes étant plus profondes et d'ailleurs antérieures au retour au pouvoir du général de Gaulle. Car il est bien évident que l'union des coeurs et des esprits fait défaut, depuis quelque temps déjà, au sein de cette alliance, et c'est à peine si l'on y peut découvrir encore une unité de doctrine; les controverses au sujet des armements conventionnels et au sujet d'une soi-disant force nucléaire multilatérale le prouvent abondamment. Il est exact que le général de Gaulle, le premier, a pris position contre certaines dispositions du commandement atlantique, en particulier en ce qui concerne les bombardiers américains autrefois stationnés en France, et le commandement des forces navales françaises en Méditerranée. La loi MacMahon, qui interdit au gouvernement des Etats-Unis de communiquer à la France les secrets atomiques - secrets connus des Russes, ce qui rend la chose d'autant plus paradoxale -, ne peut être ressentie par de Gaulle que comme une "rebuffade" faisant suite à d'autres rebuffades. Enfin, la manière, parfois assez maladroite, dont des membres du gouvernement américain sont intervenus dans ce qu'il est convenu d'appeler la "construction de l'Europe", et notamment le projet d'une communauté économique atlantique, n'ont pu que déclencher le réflexe national et européen de de Gaulle. Celui-ci, à cet égard, a dit parfois très haut ce que beaucoup d'autres ont pensé tout bas, également en Allemagne, en Italie et ailleurs. De sorte que ses prises de position sont, en vérité, une manifestation parmi d'autres de la détérioration de l'influence américaine en Europe.

Par rapport au point de départ, c'est-à-dire au Plan Marshall, on assiste à un retournement spectaculaire de la situation économique et financière à l'intérieur du monde occidental. Face à l'expansion économique et à la stabilité monétaire des pays de l'Europe continentale, on constate, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, des signes

assez inquiétants de ralentissement de la production, de chômage, de déséquilibre financier et de faiblesse de la monnaie. Par le remboursement anticipé d'emprunts américains, la France, l'année dernière, a aidé l'Amérique à surmonter certaines difficultés. Or, en règle générale, c'est sur le rapport des forces économiques et financières que se règle le rapport des forces politiques; Washington ne peut plus parler sur le ton du commandement à des pays comme la France, l'Allemagne, l'Italie et même le Canada. Les attitudes parfois désinvoltes que le général de Gaulle a prises à l'égard de Londres et de Washington ne font que traduire les changements intervenus à l'intérieur de l'Alliance atlantique depuis plusieurs années. Il n'a d'ailleurs jamais contesté l'utilité ni la nécessité de l'alliance américaine, aussi longtemps qu'une menace venant de l'Est est suspendue sur l'Europe; mais il demande pour son pays une participation à part entière à cette alliance. Sa conférence de presse du 14 janvier 1963 a expressément reconnu l'énorme supériorité des moyens militaires dont disposent les Américains et les Russes. Mais de Gaulle a laissé entendre, à cette occasion, que non seulement l'armement moderne d'un allié plus faible peut être utile à son allié plus puissant, mais que, de surcroît, en cas d'absence, de retard ou d'empêchement des Etats-Unis il faut que l'Europe occidentale soit à même de se défendre par ses propres moyens. Cette absence, ces retards, la France les a trop souvent et trop durement éprouvés au cours de ce siècle pour n'être pas désireuse d'y parer à l'avance dans toute la mesure de ses moyens, fussent-ils limités.

Walter Lippmann a tiré des événements récents la conclusion que voici: "Il est devenu évident, dit-il que la France gaulliste est une puissance plus forte que les cinq autres de l'Europe occidentale. L'une de nos illusions, selon laquelle l'Allemagne fédérale est plus riche et, par conséquent, plus forte que la France, est brisée. En fait, l'Allemagne, bien qu'elle soit riche, est incapable de s'opposer aux volontés du général de Gaulle. L'Allemagne vit encore à l'heure d'après guerre. La France en est sortie."²²⁾ Ajou-

22) Cité par "Le Monde", n° du 13 mars 1963

- 20 -

tons que non seulement la France est en mesure d'imposer sa volonté à l'Allemagne fédérale, ce qu'elle fait d'ailleurs en des termes d'amitié et de coopération, mais que le partage de l'Allemagne, auquel il ne semble pas qu'il y ait un remède, à moins que la République fédérale renverse ses alliances et se soumette aux volontés russes, prive celle-ci des moyens de mener sa politique souverainement. Ne mettons pas en doute la volonté des peuples allemand et français et de leurs chefs de vivre désormais en paix l'un avec l'autre; mais, ces raisons de sentiment mises à part, reconnaissons d'emblée que l'absence d'un Reich allemand uni et fort est, sinon la condition indispensable, tout au moins un fait qui a singulièrement facilité cette réconciliation.

En fin de compte, tout dépendra, en ce qui concerne la position internationale de la France, de la situation intérieure de ce pays. Si l'esprit frondeur, les attentats, l'indocilité, le mécontentement, quelles qu'en soient les causes, devaient finir par avoir raison d'un régime qui assure la stabilité et la continuité de la politique française, le redressement de la situation opéré par le général de Gaulle s'en trouverait sérieusement atteint. Pour certains Français, de Gaulle est l'homme à abattre, en quoi il partage d'ailleurs le sort qu'avaient connu Richelieu, le roi Louis Philippe et Napoléon III...

Si, au contraire, le gouvernement de la V^e République réussissait à consolider sa position, il y a fort à parier que le général de Gaulle se représentera dans deux ans à l'élection pour la présidence de la République. On parle de son âge avancé; il a aujourd'hui exactement l'âge que M. Adenauer avait quand il a été nommé chancelier fédéral pour la première fois. Le Traité de l'Atlantique Nord venant à échéance en 1969, et à condition qu'aucun accident politique ou personnel ne vienne interrompre cette carrière, il n'est peut-être pas déraisonnable de penser que le général de Gaulle désire se maintenir au pouvoir assez longtemps pour avoir voix au chapitre lorsqu'il s'agira de négocier les conditions dans lesquelles pourrait être renouvelée cette alliance. Quant à son destin, quel qu'il soit, de Gaulle est homme à envisager toutes les hypothèses d'une âme ferme. Aucune, croyons-nous, ne le surprendrait.

25 mars 1963